



Polysémie et modèles de représentation du sens lexical: état d'une variation

Gérard Petit

► To cite this version:

Gérard Petit. Polysémie et modèles de représentation du sens lexical: état d'une variation. Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, 2010, pp.103-119. <hal-00648023>

HAL Id: hal-00648023

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00648023>

Submitted on 4 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Polysémie et modèles de représentation du sens lexical : états d'une variation

Introduction

N'étant pas directement observable, la structuration sémantique d'une unité lexicale (UL) reste tributaire de la configuration du modèle adopté pour sa représentation. Ainsi, la polysémie ne serait pas une propriété lexicale « naturelle », mais la manifestation de la limite inhérente à tout modèle de représentation. Dans une première partie, nous aborderons les deux principaux modèles catégoriels que sont les CNS (Conditions Nécessaires et suffisantes) et le prototype, lesquels mettent en lumière l'impact du modèle sur la détermination de la structure polysémique ou non d'une UL. Une seconde partie sera consacrée aux modèles non catégoriels que sont les facettes, mais aussi à l'opposition entre propriétés extrinsèques (PE) et propriétés intrinsèques (PI). Ces modèles, fortement polysémisants, ne trouvent en fait leur principe régulateur que dans un gauchissement du partage entre sémantique lexicale et sémantique discursive.

1. Les modèles catégoriels : CNS et Prototype

Les modèles dits « catégoriels » postulent une structuration du référent en catégories discrètes, opposables, identifiables sur la base d'attributs critères. Ces catégories sont en principe abordées en tant qu'invariants ontologiques, même si elles restent *in fine* façonnées par la langue et la culture (cf. entre autres Kleiber 1988, 1991, 1994, Dubois 1991, 1997, et Rastier 1987, 1991a et b). Les modèles catégoriels conçoivent la polysémie comme une démultiplication chaînée de catégories référentielles sous un même signifiant, la diversification s'opérant à chaque fois par la stabilisation d'un nouveau sémème.

1.a. Les CNS : vers une restriction de la polysémie

Le modèle par CNS (Conditions Nécessaires et Suffisantes) a été exposé par Kleiber (1988, 1990, 1991). Héritières d'une conception logiciste et vériconditionnelle du sens lexical, les CNS recouvrent des énoncés analytiques (Martin 1983). Une représentation sémantique (RS) construite par des CNS exprimera (nécessairement) une signification différentielle. Ainsi, la définition de *femme*, proposée par Martin (1983) :

1. Personne de sexe féminin

instancie-t-elle deux traits analytiques : (i) « être une personne » ; (ii) « être de sexe féminin », car vrais dans tous les mondes possibles, mais aussi vérifiés par tous les exemplaires justifiant l'attribution de nom *femme*. La non-satisfaction d'une de ces conditions entraîne *de facto* la décatégorisation du référent et éventuellement l'attribution d'un autre nom (p.ex. *femelle*, *homme*...). Une approche en termes de CNS débouche sur une conception dénominateur du lexique : un *x* s'appelle p.ex. une femme si et seulement si il satisfait aux conditions (i) et (ii). Réciproquement (i) et (ii) fournissent une matrice de base définissant de quoi *femme* est le nom.

La polysémise, exprimée via des CNS, implique que l'intersection existant entre significations s'appuie sur des traits analytiques, nécessaires et suffisants. Si l'on reprend la RS de *blaireau*, telle qu'exposée par Martin (1983), on obtient¹ :

2. $\Sigma^1 \leftrightarrow$ « Mammifère carnivore /S¹/..., bas sur pattes /s¹/, plantigrade /s¹/, de pelage clair sur le dos /s¹/, foncé sous le ventre /s¹/, qui se creuse un terrier /s¹/

3. $\Sigma^2 \leftrightarrow$ « Pinceau /S²/..., fait de poils /s²/, de /s²/; blaireau / Σ^1 / dont se servent les peintres, les doreurs /s²/

¹Nous reprenons la notation de Martin (1983) : Σ (sémème), S (incluant), s (trait spécifique).

La polysémie se comprend alors comme un accrochage vectorialisé : un trait, ou un ensemble, appartenant à un sémème, se trouve transposé ou transféré dans un autre et participe foncièrement à la constitution de celui-ci. Assimilable à un ordonnancement sémantique de valeurs référentielles stabilisées, une telle configuration demeure toutefois trop parfaite pour rendre compte de la diversité des modes de polysémie observables sur l'ensemble du lexique. Plusieurs observations s'imposent :

- a. par voie de transitivité une indexation de la polysémie sur des CNS reste incapable de rendre compte de la structuration sémantique d'unités originellement invisibles aux CNS (aucune récupération possible de leur RS, même a contrario). Ainsi, la polysémie de *oiseau, plante, jeu...* que les CNS ne savent traiter à la base, ne sera pas analysable dans ce cadre ;

- b. certaines unités, traitables en termes de CNS ne voient pas leur polysémie ordonnable. C'est le cas de *voiture* :

4. véhicule automobile individuel permettant le transport des personnes
5. véhicule tracté d'un convoi de chemin de fer permettant le transport des personnes

Ces faits ne sont pas sans incidence sur l'organisation de la dénomination. Ainsi, appliqué à *blaireau*, il est possible d'ordonner le test de dénomination de sorte qu'il rende compte de la génération des valeurs référentielles :

6. *blaireau* est le nom d'un petit mammifère qui [...], mais aussi d'une brosse faite en poils de cet animal
7. **blaireau* est le nom d'une brosse faite en poils de blaireau, mais aussi du petit mammifère dont les poils permettent la fabrication de cette brosse

le jeu d'anaphore entre la seconde et la première définition venant confirmer la polysémie et l'ordre dans lequel les significations s'articulent. Avec *voiture*, seule une confirmation de la polysémie est apportée :

8. *voiture* est le nom d'un véhicule automobile individuel permettant le transport des personnes, mais aussi d'un véhicule tracté d'un convoi de chemin de fer [...]
9. (?)*voiture* est le nom d'un véhicule tracté d'un convoi de chemin de fer permettant le transport des personnes, mais aussi d'un véhicule automobile individuel [...]

Une relation d'anaphore serait très mal envisageable, et non seulement pour des questions rhétoriques ;

- c. les cas où une polysémie opère par déboîtement de CNS restent relativement circonscrits. Ils concernent au coup par coup des unités appartenant à des domaines spécialisés et consignent ainsi des transferts de domaines. Tel est le cas d'*aile*, dont nous proposons une représentation très simplifiée :

10. Zoologie « Membre antérieure de certains animaux adapté au vol (oiseaux, chauve-souris) » (CILF²)
11. Emplois scientifiques et techniques « Chacun des éléments latéraux - pouvant affecter ou rappeler la forme d'une aile - qui se déploient symétriquement par rapport à un corps central auquel ils adhèrent ou sont contigus » (TLF³)

Si l'on admet que (11) subsume l'ensemble des autres emplois spécialisés d'*aile* (les ailes du nez / d'un avion / d'un bâtiment / d'un régiment, etc.) la polysémisation de l'unité ne s'opère pas en langue courante mais sur des emplois terminologiques, même si des traces sont perceptibles au niveau des stéréotypes associés à ces emplois. Or, paradoxalement, l'organisation des représentations sémantiques en terminologie est en principe fondée sur le principe de la monoréférentialité des

²<http://www.cilf.org/bt.fr.html>

³<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

unités, indexée sur des domaines et sous-domaines distincts conduisant ainsi à une prolifération de l'homonymie.

Autre domaine d'efficiencia, au rendement également variable, la polysémie systématique, où les emplois sont hérités par application de règles. Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples :

- la dénomination d'une institution ou d'un secteur d'activité est susceptible de fournir celle du bâtiment qui l'abrite et celle du personnel qui y travaille :

12. Paul travaille dans la banque (secteur d'activité)
13. la banque (bâtiment / établissement) est fermée aujourd'hui
14. toute la banque (personnel) est sur le trottoir en attendant la fin de l'alerte

- la dénomination d'une réalité concrète est susceptible de donner celle d'une représentation de cette réalité :

15. travailler en face de la cathédrale de Strasbourg (édifice)
16. travailler en face de la cathédrale de Strasbourg (photo)

- un nom d'animal peut produire un nom de viande, d'aliment etc. :

17. le veau tête encore à la mère (animal)
18. manger du veau (viande)

Ces règles peuvent manifester la convergence entre dénominations spécialisées et dénominations stéréotypiques. (17) et (18) mettent en jeu une intersection existant entre domaines techniques (la Zoologie et l'Agroalimentaire ou la Gastronomie), même si ces dénominations sont aussi passées dans le domaine courant. En revanche, pour *banque*, la polysémie produit des dénominations courantes – "secteur d'activité"⁴, "personnel travaillant dans une institution" – sur la base d'une dénomination terminologique ("institution financière"). Le fait qu'une unité possède, pour une même visée référentielle, un emploi terminologique (concept) et un emploi lexical (stéréotype) constitue un élément favorisant la diversification par polysémie.

Dans (12)-(18) la polysémie systématique s'acquiert effectivement par CNS. Toutefois elle peut également s'appuyer sur un correspondant stéréotypique ne présentant aucune condition nécessaire et suffisante, comme le montre l'exemple de *souris* (19) et *boa* (20) dans le *Petit Robert* :

19. a. Petit mammifère rongeur (*muridés*), voisin du rat [...] au pelage gris [...]
b. Boîtier connecté à un terminal ou à un micro-ordinateur, que l'on déplace sur une surface plane afin de désigner un point sur l'écran de visualisation et d'agir sur lui, et dont la forme évoque ce mammifère
20. a. Gros serpent carnassier des zones tropicales (*boïdés*), non venimeux, qui avant d'avaler sa proie l'étouffe dans ses anneaux
b. Tour de cou en plumes dont la forme évoque ce serpent

Les sens notés « a » constituent globalement des acceptions terminologiques. Une observation, même sommaire, montre que (19 b.) ne saurait satisfaire aux CNS du fait de l'évolution actuelle des référents⁵. (20 b.) présente une difficulté du même ordre, centrée toutefois sur la validité de l'argument de la forme et de l'évocation lorsque des référents présentent des propriétés intrinsèques par ailleurs fortement éloignées.

Le trait impliqué dans (19)-(20) ne constitue pas une CNS. Même remarque pour *blaireau* (2) et (3) : le trait « être élaboré en poils de blaireau » n'exprime en rien une propriété de cet ordre sachant que

⁴L'emploi ne se rencontre pas dans les grands référentiels terminographiques.

⁵Les souris d'ordinateurs fabriquées ces dernières années sont massivement dépourvues de fil. Leur forme évoque davantage le galet que la souris. Par ailleurs, équipés de systèmes de lecture laser, elles clignotent d'un rayon rouge ou bleu sur la face arrière.

nombre de blaireaux / brosses actuels sont en fibre synthétique. Dans cette perspective, *stricto sensu*, l'articulation des significations relève de l'homonymie et non pas de la polysémie. La polysémie opère par des cheminements hétérogènes et imprévisibles, mettant en défaut la présence obligatoire d'une CNS et impliquant le recours à un autre modèle, plus labile et relevant de la prototypie. Ainsi il pourrait être rendu compte de diversifications sémantiques attestées dans le lexique et échappant à la nécessité.

1.b. La prototypie : vers l'inflation polysémique ?

Le modèle de représentation du sens par prototypes fonctionne comme antétype des CNS, notamment du fait que : (i) la détermination du sens n'est plus ontologique mais psychologique et culturelle ; (ii) le sens n'est plus perçu comme une synthèse de propriétés obligatoirement différentielles.

La théorie des prototypes (Kleiber 1988, 1990, 1991, Dubois 1991, 1997, Rastier 1991 a et b) propose une alternative en accord avec une appréhension lexicale de la polysémie. La saillance intervient comme principe « correcteur », justifiant le rattachement polysémique de valeurs que les CNS avaient par ailleurs dissociées. Ainsi pour ne reprendre que les exemples de *blaireau*, *souris* et *boa*, les traits en cause dans l'échec d'une structuration polysémique en termes de CNS représentent des propriétés éligibles au compte du prototype puisque facultatives. Là où les CNS imposaient de distinguer des homonymes, les prototypes, par restitution de liens souples et labiles, autorisent la structuration polysémique. Les traits impliqués, soit respectivement :

21. [être en poils de *x*]
22. [disposer d'une *gestalt* qui évoque celle d'un *x*]

sont suffisants en eux-mêmes pour justifier le rattachement.

Le trait (21) permet d'intégrer des propriétés intrinsèques (forme, texture, couleur, dimensions...), qu'une approche en termes de CNS aurait exclues. Une conjonction peut exister entre propriétés extrinsèques et intrinsèques, toujours sur le mode de l'évocation, pour justifier la diversification sémantique d'une UL. *Tapis*, dans son emploi en informatique (le tapis de souris) doit sa dénomination à sa forme et à sa fonction (la souris se déplace dessus). On pourrait citer également les dénominations de certaines parties d'un avion (*aile*, *queue*). *Clé* (Cadiot et alii, Meleuc 1999, Petit 2009) entre dans le même cas de figure. Les appariements peuvent s'opérer également sur la base de propriétés extrinsèques. Sont en cause non plus les similitudes (avérées ou imaginées) entre formes mais entre fonctions : *virus* (substance organique pathogène vs programme informatique malveillant), *front* (zone du visage vs face antérieure de quelque chose vs position des armées vs difficulté de la vie politique et sociale vs union de forces politiques sur la base d'une plateforme commune), *arme* (instrument permettant d'attaquer vs tout moyen d'attaque et / ou de défense).

La proportion des faits de polysémie gérés par la prototypie est considérable, cette procédure de représentation permettant, à l'inverse des CNS, d'augmenter les appariements dans l'établissement des RS. Les traits impliqués acquièrent parfois une dimension diachronique qui fait défaut aux CNS (inscrites dans la permanence d'une achronie). Sachant que la propriété notée par (21) ne se rencontre qu'occasionnellement, le trait correspondant, s'il n'est pas vérifié sur tous les exemplaires de la catégorie, peut être interprété comme témoignant d'un état référentiel antérieur. Pareille configuration s'observe avec *souris*-mammifère et *souris*-accessoire informatique. L'évolution des référents ayant distendu la perception, voire même la saillance de la relation, le trait impliqué [disposer d'une *gestalt* qui évoque celle d'un *x*], sans pour autant ne plus rencontrer d'application référentielle, tend à induire une synchronie où les relations étaient davantage motivées.

Si la plasticité des traits prototypiques justifie les rattachements polysémiques, elle n'en laisse pas moins un certain nombre de questions en suspens. À commencer par celle de la validité d'un trait hérité d'une diachronie, et dont la justification ne peut pas être apportée en synchronie, l'appariement sémantique ne semblant pas restituable. Certains noms d'animaux en fournissent une illustration. Ainsi *rossignol* dénomme entre autres : un oiseau passereau (S1) ; une sorte de clé passe-partout (S2) ; un livre invendu (S3¹) ; une marchandise invendable (S3²). Si une relation peut

être établie entre les deux dernières significations (sans toutefois qu'un ordre précis de génération soit restituable), le rattachement ne va pas de soi pour les sémèmes (S1) (S2), et pour leur relation avec (S3¹) (S3²): aucune intersection sémantique n'est repérable *a priori* en synchronie contemporaine, hormis éventuellement celle(s) que dégagerai(en)t des relations établies sous le principe de l'évocation (cf. plus haut). Les dictionnaires qui proposent une structuration polysémique de l'unité, subsumant les quatre RS sous une même entrée, prennent soin d'émettre des hypothèses prudentes quant à la justification du rattachement des emplois⁶.

Deux possibilités s'offrent alors à l'analyse :

- (i) opter pour la polysémie intégrale, même si elle ne peut être organisée ni explicitée (figure 1)⁷ ;
- (ii) opter pour une polysémie partielle et considérer que l'absence de lien entre certains sémèmes justifie une structuration homonymique (figure 2) :

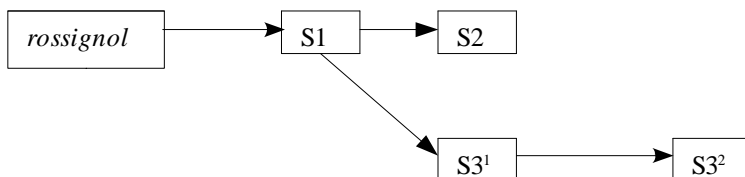


Figure 1
RS de *rossignol* dans une perspective polysémiques intégrale (i)

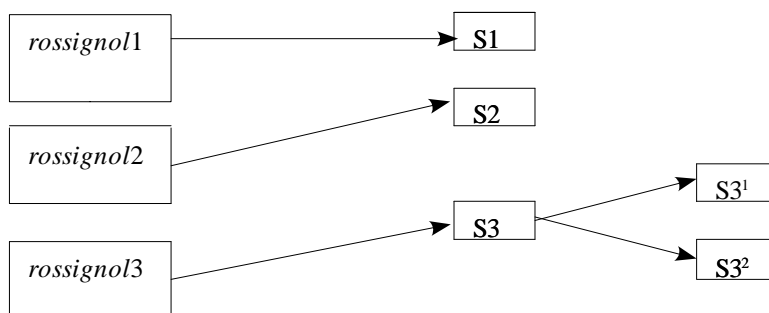


Figure 2
RS de *rossignol* dans une perspective polysémique partielle (ii)

Dans ce dernier cas la RS est identique à ce qu'elle serait dans une hypothèse par CNS.

Aucune garantie linguistique n'est fournie quant à la validité du schéma 1. Toutefois si l'existence d'une relation polysémique fondée sur des ressorts prototypiques n'est pas à exclure, elle emprunterait une configuration dont la forme ne serait *a priori* pas calculable (elle pourrait être analogue ou différente de celle de la figure 1), le contrôle des connexions entre sémèmes étant pris en charge essentiellement par la conscience individuelle des sujets parlants.

Le principe de dénomination préférée, qui privilégie une relation référentielle sur un ensemble indexé sous une même forme, présente deux particularités : (i) il ordonne les sémèmes en fonction d'un principe de précellence cognitive, lequel ne serait pas nécessairement imputable à des relations de type anaphoriques (p.ex. inclusion d'un sémème dans un autre). Ainsi, *virus* (pathologie) et *virus* (informatique) pourraient se voir placés à équidistance au même niveau dans la RS ; (ii) cette redistribution opère comme un filtre qui, promouvant une relation dénominate, en estompera d'autres, voire les éclipsera. Un test mené sur des classes d'étudiants montre que *rossignol* n'est plus

⁶ Voir l'article *rossignol* dans le Petit Robert et le TLF.

⁷La figure 1 ne formule qu'une proposition de structuration parmi d'autres. Elle stipule que le S2 et le S3 sont acquis à partir du S1.

perçu aujourd'hui que comme une unité... monosémique, fondée sur la seule signification « oiseau ». Pareillement, *voiture* tend à voir son emploi dans le domaine des chemins de fer relégué, voire même occulté totalement, au profit exclusif de celui dans le domaine automobile.

Une conception prototypique de la polysémie présente un risque si elle se fonde sur l'appropriation des relations sémantiques et référentielles par les locuteurs. Elle procède alors à des accrochages dont les ressorts sont purement synchroniques, tenant compte de variables socioculturelles et de remaniements fondés sur des préférences. Dans ce cas, bien qu'institué initialement pour permettre un traitement optimal de la catégorisation et de la polysémie, le modèle prototypique, s'il présente un rendement incontestable sur des unités au spectre particulièrement diffus (*aventure, jeu, monument...*), n'en dispose pas moins de limitations qui le conduisent à des conclusions parfois éloignées de celles attendues.

2. Les modèles non-catégoriels : facettes, PI/PE

La question posée par les modèles du type CNS et prototype est qu'ils reposent foncièrement sur le principe de la discrétisation du réel en catégories disjointes et opposables sur la base d'attributs définitoires rigides ou labiles. À la différence des précédents, les modèles non-catégoriels n'opposent pas des concepts différents, mais des « aspects » d'un même concept (Cruse 1996, Pustejovsky 1995) ou des déclinaisons d'un même schéma sémantique (notamment Cadiot et *alii*)⁸. Ils se répartissent en deux ensembles, le premier s'articulant autour des phénomènes systématiques (facettes, oppositions classématiques), le second visant une conception a-lexicale de la polysémie.

2.a. Les facettes : la polysémie apparente

Dans une conception de la polysémie par facettes le concept n'est pas traité comme entité minimale d'identification et de discrimination. Lui est préférée une vision plus parcellaire, au centre de laquelle les composantes du concept seraient les vecteurs fondamentaux de la polysémie (Kleiber 1999). Globalement, chaque facette d'un même concept : (i) reçoit une représentation prototypique indépendante ; (ii) peut entretenir ses propres relations sémantiques ; (iii) peut agir de manière indépendante comme point d'attache d'un adjectif ou d'un verbe. Le concept se caractérise par la possession d'une *gestalt* unique et peut se voir attribuer des prédicats spécifiques, lesquels ne ressortiraient à aucune de ses facettes en particulier.

Une telle conception du sens lexical fournit un modèle d'intégration particulièrement approprié au traitement de la polysémie par métonymie. Tombent sous sa portée les phénomènes systématiques (cf. plus haut) qui reposent soit sur une consubstantialité (*animal / chair*), soit sur une proximité des *gestalts* susceptible de justifier l'analogie (*boa*). Elle laisse néanmoins en suspens un certain nombre de questions, à commencer par celle des points de jonction entre facettes, lesquels assureraient la cohérence de l'ensemble et sa constitution en objet final et global, le concept.

Un N comme *livre* présenterait deux facettes, [TOME] et [TEXTE]⁹. Toutefois, (26)-(29) montrent que seule la facette [TOME] semble pourvue d'une fonction dénominative, contrairement à [TEXTE] :

23. *livre* est le nom d'un ouvrage constitué de feuillets reliés [...]

24. un ouvrage constitué de feuillets reliés [...] s'appelle un livre

25. *un ensemble de termes, de phrases qui constituent un écrit ou une œuvre s'appelle un livre

Les deux valeurs référentielles, autonomes, ne se positionnent pas à équidistance l'une de l'autre. L'inapplicabilité de (25) n'induit pas pour autant l'absence de fonction dénominative de la facette [TEXTE] :

26. *livre* est le nom de / dénomme l'ensemble des contenus édités dans un livre

27. l'ensemble des contenus édités dans un livre s'appelle un livre

⁸ Nous n'oublions pas, entre autres les travaux de B.Victorri, J.François, F.Corblin ni l'école culiolienne, mais pour la présente étude nous nous concentrerons sur Cadiot et *alii*, très productifs et dont les positions marquent toujours, et de manière renouvelée, le débat sur la polysémie.

⁹Voir également Kleiber (2008), qui déplace l'analyse, de « texte » vers « volume » et Jayez (2008).

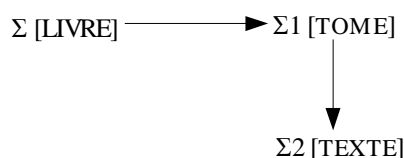
La tautologie inhérente à l'énoncé s'explique si l'on assigne des significations différentes aux deux occurrences du même N en (26)-(27) et qu'on envisage l'occurrence servant de point d'accrochage comme adossée à la facette [TOME]. Pour preuve, la possibilité de poursuivre en pointant explicitement la différence d'acceptions :

- 28. *livre* est **aussi** le nom de l'ensemble des contenus édités dans un livre
- 29. l'ensemble des contenus édités dans un livre s'appelle **aussi** un livre

La dépendance de la seconde facette à l'égard de la première peut être mise en valeur par des modalisations modifiant son périmètre tout en gardant intact celui de l'autre (30)-(31) :

- 30. *livre* est le nom de ce qui dans le contenu d'un livre est estimé saillant par le locuteur
- 31. on appelle également *livre* ce qui dans le contenu d'un livre est estimé saillant par le locuteur

Une formalisation à partir de (23)-(31) montrerait que la structure sémantique de *livre* ne s'organise pas sur le modèle de l'équidistance des facettes mais bien davantage sur une configuration liée de catégories (type *blaireau*) :



où le sens "tome" subsumerait le sens "texte". De ce fait, si *livre* dénomme un texte, c'est en tant que celui-ci est par ailleurs destiné à être publié en tome. Dans :

- 32. voici le pdf de mon nouveau livre
- 33. le dernier livre de Paul est disponible sur le web
- 34. par provocation, Paul a publié un livre dont les pages sont blanches

- (32) induit que le fichier informatique n'est qu'un état dans un processus dont l'achèvement sera le tome ;
- pour (33), la version électronique n'est supposée être qu'une variante de support d'une édition papier existant ou à paraître ;
- (34) montre que la « facette » [TEXTE] n'est pas indispensable à la saturation du prédicat *livre*, les informations relatives à la matérialité physique dimensionnelle (dans l'espace) ayant la précellence.

Des prédicats communs aux deux facettes perdent leur ambiguïté dès lors que l'on admet que *livre*, sur la base de (28), (29), (30) et (31), dénomme prioritairement une entité de type tome et subséquemment le contenu qui est imprimé dessus. Pour cette raison, le prédicat *Un nouveau livre* de par sa configuration lexicosémantique, réfère à un *livre*-contenu (la « facette » [TEXTE]) dans (35)-(37), mais en tant que celui-ci est édité sous forme de *livre*-tome :

- 35. ce n'est pas un nouveau livre, il existait déjà en format de poche
- 36. il n'a pas acheté un nouveau livre, mais le même qu'il avait déjà dans une autre édition
- 37. c'est un nouveau livre, avec un texte et des illustrations différentes

La représentation du sens par facettes présente un déficit structurel important dans la mesure où elle ne fournit aucune garantie que les valeurs qu'elle isole s'organisent effectivement selon la configuration postulée et qu'elles ne sont susceptibles d'aucun autre mode d'analyse. Dans le cas présent, si elle intègre l'indépendance relative des valeurs référentielles, elle ignore les interrelations entre elles. Précisément parce que les points de jonctions ne sont envisagés qu'au niveau de l'entité unique que constitue le concept, la représentation du sens par facettes gauchit la configuration

sémantique de l'unité lexicale en restant aveugle aux processus de génération métaphorique et métonymique.

2.b. Les polysémies dynamiques : la confusion des sens ?

Le terme « dynamiques » recouvre globalement des modèles de représentation variationnistes qui s'appuient sur l'existence d'un concept unique, lequel serait décliné en schèmes en fonction des valeurs référentielles prises par l'unité en contexte. Sera interrogé ici un modèle qui connaît de nombreux développements en France depuis plusieurs années, et qui s'appuie sur une partition entre propriétés intrinsèques (désormais PI) et propriétés extrinsèques (désormais PE).

Globalement, les propriétés intrinsèques renvoient aux caractéristiques physiques d'une entité (poids, taille, texture, couleurs, apparence globale, proportions), les propriétés extrinsèques la situant dans l'univers du locuteur (propriétés fonctionnelles, point de vue). Dans les faits les N concrets (renvoyant à des réalités tridimensionnelles) fournissent des candidats idéaux pour une caractérisation par PI, les abstraits (mais aussi certains concrets) constituant un matériau prédisposé à l'observation des PE.

Une approche par polysémie dynamique tire sa justification de deux postulats :

- le sens ne saurait s'appuyer sur une conception dénominateur de la langue, celle-là étant par essence fixiste ;
- la polysémisation d'une unité s'opère massivement sur la base de ses PE¹⁰, les PI n'occupant qu'une fonction résiduelle dans l'économie globale du processus.

Nous ferons deux remarques : (i) l'absence d'une conceptualisation réelle de la dénomination permet d'ériger celle-ci en contrepoint et de justifier l'option de la dynamicité (laquelle reste à démontrer¹¹) ; (ii) la précellence dont bénéficient les PE n'est qu'un effet mécanique de leur extensité : la diversité des comportements sémantiques et référentiels du lexique ne peut être abordée en termes de PI uniquement. Par défaut, les PE fournissent un seul paramètre disponible.

Dans une perspective « dynamique », la RS de N tels *clé* et *cedrier* s'établirait globalement ainsi :

	PI	PE
<i>clé</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. objet métallique comportant un anneau à une extrémité et un pêne à l'autre 2. objet métallique comportant des mâchoires aux deux extrémités 3. tout <i>x</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1. sert à ouvrir une serrure 2. sert à serrer / desserrer / démonter des pièces 3.a. qui W1 = permettre l'accès à qqch 3.b. qui W2 = permettre la compréhension de qqch
<i>cedrier</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. objet rigide creux comportant des cannelures sur les bords 2. tout <i>x</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1. sert à recueillir des cendres de cigarette... 2. qui W = recueillir des cendres

Contrôler la polysémie en termes de PE présente une difficulté majeure : ce modèle est incapable de discriminer entre d'une part les valeurs inscrites en langue, de l'autre celles relevant de la variation propre à l'actualisation en discours. Nous prendrons l'exemple de termes classifiants et d'axiologiques.

Si au sein d'une RS les sémèmes dont l'incluant est couvert par un hyperonyme peuvent se prévaloir d'une appartenance catégorielle, en revanche tel n'est pas le cas de ceux pour lesquels le rattachement hiérarchique s'effectue sur le mode de l'indéfini ("toute personne [qui W]" ; "tout lieu où..." ; "tout *x* sur lequel on s'assied"). Dans ces conditions la polysémie est effectivement acquise sur la base de différences spécifiques, lieu par excellence de l'émergence des PE. On distinguera deux cas de figures :

¹⁰C'est ce que postule ce modèle dans certains de ses développements.

¹¹L'argument de la variation contextuelle n'est pas suffisant en soi.

- (i) un premier, illustré par des unités comme *clé*, *siège*, où la relation référentielle, bien que reposant exclusivement sur des traits spécifiques de type PE, est néanmoins lexicalisée du fait de sa récurrence et de sa stabilité sur une catégorie (ou un faisceau de catégories) à laquelle elle confère une dénomination :
 - tout *x* permettant l'accès à qqch : *clé d'accès*, *clé de cryptage* ;
 - tout *x* permettant la compréhension de qqch : *un roman à clés* ; *la clé de l'énigme, du mystère* ; *un personnage-clé* ;
 - tout lieu où une institution, une société a implanté son centre d'action, de décisions : *siège social*, *siège administratif* ;
- (ii) un second, représenté par *cendrier*, mais également *siège*, où la relation référentielle n'est pas inscrite en langue mais procède d'une variation liée à l'actualisation discursive :
 - tout *x* qui sert à déposer des cendres (pour *cendrier*) ;
 - tout *x* sur lequel on s'assied (pour *siège*).

Dans le premier cas, les significations sont associées à des référents dénotés sur un modèle analogue à celui observé plus haut pour *blaireau* ou encore *livre* : une « filiation » est restituable, une acception étant (perçue comme) issue d'une autre. Dans le second cas, (ii), si un modèle identique est instancié, ce n'est que dans une forme hybride du fait de l'hétérogénéité des statuts sémiotiques des valeurs concernées.

La prise en compte des propriétés dénominatives des unités s'avère précieuse, à condition qu'elles ne soient pas envisagées sur le mode adamique (Petit 2009). Une telle approche barrerait la route à toute conception scalaire de la dénomination, ne serait-ce qu'en termes de niveau de base ou de dénomination préférée. Elle empêcherait notamment d'envisager la dénomination comme procédure occurrentielle (Petit 2009). Or c'est précisément sur ce dernier point qu'une conception de la polysémie en termes de PE montre des difficultés.

On peut admettre que certaines unités fonctionnent comme dénominations statutaires (i.e. sont les noms-*names* institués dans le lexique pour des types de référents définis par des attributs critères¹²). Ainsi :

38. *blaireau* est le nom d'un mammifère qui....
39. *livre* est le nom d'un ouvrage consistant en un nombre élevé de feuillets reliés...
40. *livre* est (aussi) le nom du contenu édité sous forme de livre relié ou broché
41. *clé* est le nom de l'instrument qui sert à ouvrir ou fermer une porte
42. *commerçant* est le nom d'une personne qui vend des produits, des marchandises

répondent aux critères minimaux de reconnaissance de la dénomination, tels qu'exposés par Kleiber (1984). En revanche, un blocage apparaît avec des noms non-classifiants comme *bestiole*, *merveille*, *bidule* et *escroc*.

43. **bestiole* est le nom d'un mammifère qui....
44. **merveille* est le nom d'un ouvrage consistant en [...]
45. **bidule* est le nom de l'instrument qui sert à ouvrir ou fermer une porte
46. **escroc* est le nom d'une personne qui vend des produits, des marchandises

S'ils fonctionnent comme dénominations, ce n'est que de manière occurrentielle. Nous entendons par là :

- que ces unités sont toutes lexicalisées ; elles disposent d'une structure sémantique stabilisée en langue, permettant la prédiction / le calcul même très approximatif de leur extensité ;
- elles ne sont pas classifiantes et n'identifient pas des catégories génériques (Kleiber et Tamba 1990) ;

¹²Voir Petit (2001a, 2001b, 2009).

- la catégorie référentielle qui leur est associée¹³ en langue présente une structure partiellement vide, en instance de construction par le locuteur à l'intérieur de son univers de croyance et conformément aux prescriptions de la RS de ces unités. A ce titre, on distinguera entre *bestiole*, *escroc* et *bidule*, qui renvoient à des catégories identifiables par un hyperonyme ("animal" pour *bestiole*, "objet" pour *bidule*, "commerçant" / "vendeur" pour *escroc*), et *merveille* pour lequel aucune catégorie *a priori* n'est prédisposée, donc aucun hyperonyme disponible. Point commun entre ces unités, elles construisent leur référence en fonction d'un paramétrage élaboré par le locuteur lui-même en fonction de ce qu'il admet pour valide à un moment t, celui de l'énonciation en l'occurrence ;
- les types de référents qui leur sont associables en langue disposent déjà de leur propre dénomination statutaire et entrent dans des hiérarchies spécifiées (38-42).

Pour ces raisons, bien que lexicalisées et entretenant une relation codée avec leur référent, ces unités fonctionneront comme dénominations occurrenceielles, à savoir substituts dénominatifs d'entités déjà dénommées ailleurs. Dans la polysémie de certaines UL, comme *pièce*, dénomination statutaire (partie d'un ensemble, d'un appartement) et occurrenceielle (objet de valeur) se rencontrent, sur des valeurs référentielles différentes, stabilisées, codées, intégrées à la compétence des locuteurs. Or tel n'est pas le cas pour (47)-(50) :

- 47. *cedrier* est le nom d'un récipient destiné à recevoir les cendres d'une cigarette ou d'un cigare
- 48. **enveloppe* est le nom d'un récipient destiné à recevoir les cendres d'une cigarette ou d'un cigare
- 49. *un récipient destiné à recevoir les cendres d'une cigarette ou d'un cigare s'appelle une enveloppe
- 50. une enveloppe sert à recevoir des *clous / des *cigarettes / des *bananes / des *queues de cerises / des *cendres¹⁴

Si (47) confirme la fonction de dénomination statutaire de *cedrier*, en revanche (48)-(50) attestent que *enveloppe* ne saurait l'accomplir. (51)-(55) attestent que ce N, à l'inverse de *pièce*, n'occupe pas non plus de fonction dénominative occurrenceielle :

- 51. **enveloppe* est aussi le nom d'un récipient destiné à recevoir les cendres d'une cigarette ou d'un cigare
- 52. **enveloppe* est aussi le nom du cendrier
- 53. *un cendrier s'appelle aussi une enveloppe
- 54. **cedrier* est (aussi) le nom d'une enveloppe destinée occurrenceiellement à recevoir les cendres d'une cigarette ou d'un cigare
- 55. *une enveloppe destinée occurrenceiellement à recevoir les cendres d'une cigarette ou d'un cigare s'appelle un cendrier

De tels emplois ne sont pas lexicalisés même s'ils exploitent une des propriétés caractéristiques du lexique, son adaptation et sa labilité sémantique en discours. Impartis au vocable (occurrence d'une unité en discours¹⁵), il n'est pas possible d'admettre qu'ils s'inscrivent dans la polysémie d'une UL, du moins tant que l'on conçoit celle-ci comme le déboîtement de valeurs sémantiques et référentielles stabilisées en langue.

L'écueil des modèles dynamiques, surtout de ceux qui envisagent la polysémie comme ressortissant exclusivement aux PE tient à ce que leur paramétrage les rend aveugles aux distinctions entre propriétés lexicales et propriétés de vocables. En clair ils se révèlent impuissants à discriminer ce qui ressortit pleinement au lexique de ce qui appartient à un autre ordre.

¹³Les dimensions de cet article nous imposent des contraintes. Il conviendrait en fait de distinguer entre la catégorie référentielle associée à ces UL et celles qui sont visées à travers elle, lesquelles disposent déjà de leur propre dénomination.

¹⁴ Même problème si l'on reformule avec des superordonnés : *une enveloppe sert à recevoir de *petits objets / des *denrées/ des *déchets.*

¹⁵Voir à cet égard M.-Fr.Mortureux (2008)

Conclusion

A l'issue de ce (trop) bref tour d'horizon conclure serait hasardeux, du fait que peu de modèles de représentation ont été abordés, mais aussi que seule la polysémie nominale a retenu notre attention. À l'intérieur de celle-ci la palette des configurations présentées n'est pas exhaustive. Néanmoins des observations qui précèdent, trois constats peuvent être tirés : (i) le déplacement du centre de gravité de la problématique, la polysémie n'étant pas tant une propriété du lexique qu'un effet de bord de procédures de représentation (intuitives ou formalisées) ; (ii) l'introduction d'un nouveau modèle de représentation ne ferait qu'entretenir et amplifier la confusion ambiante ; (iii) une approche dénomminative (théorisée) peut être conçue comme une procédure non pas de représentation (supplémentaire), mais d'évaluation des effets de bord. Elle contribuerait ainsi à rectifier les excès de certains modèles tout en fournissant un levier pour l'analyse des propriétés sémantiques d'une UL.

Références bibliographiques

- Cadiot Pierre, « Aux sources de la polysémie lexicale », in: *Langue française*, 113, Paris, Larousse (1997a).
- Cadiot Pierre, « Avant-propos », in: *Sémiotiques*, 13, Paris, Didier (1997b).
- Cadiot Pierre & Lebas Franck (dir.), « La constitution extrinsèque du référent », in: *Langages*, 150, Paris, Larousse (2003).
- Cadiot Pierre & Habert Benoit, « Aux sources de la polysémie lexicale », in: *Langue française*, 113, Paris, Larousse (1997).
- Cadiot Pierre & Nemo François, « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », in: *Journal of French language studies*, 7, Cambridge University Press (1997).
- Cruse Alan, « La signification des noms propres de pays en anglais », in: *Les mots de la nation*, Presses universitaires de Lyon, 1996.
- Dubois Danièle, « Catégorisation et cognition « 10 ans après » : une évaluation des concepts de Rosch », in Dubois D. (éd.) 1991
- Dubois Danièle. éd., *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*, Paris, CNRS éditions (1991).
- Dubois Danièle (dir.), *Catégorisation et cognition : de la perception au discours*, Paris, Kimé, (1997).
- Jayez Jacques, « Quel(s) rôle(s) pour les "facettes" ? », in: *Langages*, 172, Larousse, Paris (2008).
- Kleiber Georges, « Dénomination et relations dénomminatives », in: *Langages*, 76, Larousse, Paris, (1984).
- Kleiber Georges, « Prototype, stéréotype : un air de famille », in: *DRLAV*, 38, Centre de recherches de l'Université de Paris VIII (1988).
- Kleiber Georges, *La sémantique du prototype*, Paris, Presses Universitaires de France (1990).
- Kleiber Georges, « Prototype et prototypes : encore une affaire de famille », in Dubois (éd.) 1991.
- Kleiber Georges, *Questions de sémantique*, Presses universitaires du septentrion, Lille (1999).
- Kleiber Georges, « Histoire de livres et de volumes », in: *Langages*, 172, Larousse, Paris (2008).
- Kleiber Georges & Tamba Irène, « L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie », in: *Langages*, 98, Paris, Larousse (1990).
- Martin Robert, *Pour une logique du sens*, PUF, Paris (1983).
- Meleuc Serge, « Étude distributionnelle de deux polysémies lexicales. Référence, prototypie et prédication », in Petit G. (dir.) 1999.
- Mortureux Marie-Françoise, *La lexicologie, entre langue et discours*, Sedes, Paris (2008).
- Petit Gérard (dir.), *Linx*, 40, *Le statut d'unité lexicale*, Université Paris X Nanterre (1999).
- Petit Gérard, « Dénomination et lexique », in: *Journal of French Language Studies*, Cambridge, Cambridge University Press (2000).
- Petit Gérard, « Pour une conception lexicologique de la dénomination », in: *Cahiers de praxématique*, 36, Université Paul Valéry, Montpellier (2001).
- Petit Gérard, « Synonymie et dénomination » in: *Linx*, 52, Université Paris X Nanterre (2006).
- Petit Gérard, *La dénomination. Approches lexicologique et terminologique*, Peeters (2009).
- *Le Petit Robert Electronique*, Editions Le Robert, Paris
- Pustejovsky James, *The generative lexicon*, Cambridge, The MIT Press (1995).
- Rastier François, « Catégorisation, typicalité et lexicologie », in Dubois (éd.), 1991a.
- Rastier François, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, Presses Universitaires de France (1991b).